



Rue Léon Blum  
B.P. 30  
80110 MOREUIL

Téléphone  
03.22.35 37 40

Télécopie  
03.22.35 37 49

Adresse électronique  
[ce.0801439E@ac-amiens.fr](mailto:ce.0801439E@ac-amiens.fr)

Moreuil, le 09/05/2023

## Dossier de candidature pour la section sportive « ACROGYM »



**Année 2023-2024**

Responsable : Mme Campion

## **OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE « ACROGYM » :**

Une Section Sportive doit permettre à l'élève d'approfondir sa pratique sportive de prédilection tout en suivant une scolarité normale. « Le sport est reconnu comme moyen d'enrichissement physique, moral, culturel et intellectuel. Source de plaisir et d'accomplissement personnel, il contribue à la formation d'un citoyen cultivé, lucide, autonome et socialement éduqué ».

Les objectifs de la section sportive sont donc d'amener les élèves à développer l'entraide, le partage et la cohésion de groupe ainsi que la confiance en soi et l'estime de soi.

C'est aussi inscrire l'élève dans un niveau de pratique plus élevé et plus exigeant d'une discipline sportive pour comprendre le sens de l'effort et de la persévérance tout en se faisant plaisir.

Nous pensons aussi que la fréquentation d'une section sportive par un élève est pour lui un facteur d'équilibre, d'épanouissement, d'intégration et de réussite scolaire.

## **FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE :**

La section sportive ACROGYM est une **pratique optionnelle (3 heures hebdomadaires)** notée et appréciée qui apparaît sur le bulletin trimestriel de l'élève au même titre que les autres matières.

Elle accueille des élèves de la 6<sup>ième</sup> à la 3<sup>ième</sup> **en fonction des places disponibles.**

Les futurs élèves de 6<sup>ième</sup> s'engagent pour 2 ans. A l'issue de la classe de 5<sup>ième</sup>, **selon leur comportement, leur niveau et leur motivation**, le professeur responsable permettra à certains d'entre eux de poursuivre cette option.

A savoir qu'il existe aussi au collège une autre section sportive (activités physiques de pleine nature) accessible à partir de la 4<sup>ième</sup>. Ce bilan en fin de 5<sup>ième</sup> permettra donc aux élèves intéressés par cette autre discipline de passer les tests de sélection et de poursuivre dans cette voie s'ils sont sélectionnés. Ainsi, il sera dorénavant possible de suivre une option sportive pendant les 4 années de collège.

La section sportive « ACROGYM » est ouverte aux filles comme aux garçons ayant un vécu gymnique ou des prédispositions physiques pour ce sport. Les débutants sont acceptés.

La gym pratiquée au cours de cette option est une **gymnastique mixte aux 6 agrès** (saut de cheval, sol, poutre, barres asymétriques, barres parallèles et barre fixe). Elle  **vise à apprendre et maîtriser des éléments acrobatiques sur ces 6 agrès. Il faut être polyvalent et ne pas avoir le vertige.**

Elle n'est pas cumulable avec l'option LCEA (Langues et culture étrangères et de l'Antiquité) proposée à partir de la 5<sup>ième</sup>.

**Les entraînements ont lieu au gymnase du collège, tous les vendredis de 14h à 17h.**

**Tous les élèves inscrits en section sportive ont l'obligation de s'inscrire à l'AS du collège (20 euros) et doivent participer aux compétitions UNSS du mercredi après-midi (environ 4 dans l'année).**

**Il sera demandé aux élèves admis de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique gymnique en compétition.**

### **MODALITE DE RECRUTEMENT :**

Le dossier de candidature devra être complété et remis au collège avec les documents à fournir à l'attention de Mme Campion (professeur d'EPS) au plus tard le 30 mai 2023.

### **TESTS :**

Des tests auront lieu **le samedi 3 juin au gymnase du collège de 9h00 à 11h30**. Les candidats devront se munir d'une tenue adaptée à la pratique.

Ces tests seront suivis si le temps le permet d'un rapide entretien.

### **RESULTATS :**

Les résultats seront communiqués aux familles à partir du 20 juin.

#### **ELEMENTS DU DOSSIER A FOURNIR :**

- Autorisation parentale pour les tests (page 4)
- Fiche de renseignements (page 5)
- Contrat d'engagement (page 6)

#### **PIECES A JOINDRE AU DOSSIER :**

- Lettre de motivation
- Une photo d'identité

**AUTORISATION ET ATTESTATION DES PARENTS POUR UNE ENTREE EN CLASSE DE SIXIEME**

Je soussigné (e) M.....

Représentant légal de l'enfant

NOM.....Prénom.....

l'autorise à participer aux tests de sélection de la section sportive « Acrogym » le samedi 3 juin 2023 de 9h00 à 11h30.

Je certifie par ailleurs que l'enfant nommé ci-dessus est bien assuré contre les accidents pouvant intervenir au cours de la pratique sportive, conformément à la réglementation en vigueur.

Je déclare dégager le collège Jean Moulin de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir ce jour-là.

Fait à ....., le ...../...../2023

Signature du représentant légal :  
(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

# Fiche de renseignements

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :

Nom de l'élève : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Nom du père, de la mère ou du représentant légal :

.....

Adresse postale du domicile : .....

.....

N° de téléphone du domicile : ...../...../...../...../.....

N° de téléphone portable : ...../...../...../...../.....

Adresse électronique du représentant légal :

.....@.....

Etablissement scolaire actuel : .....

## RENSEIGNEMENTS SPORTIFS :

► L'enfant pratique t-il la gymnastique dans un club ? OUI / NON

Si oui, - Lequel ? .....

- En loisir ou En compétition ? (barrer la mention inutile)

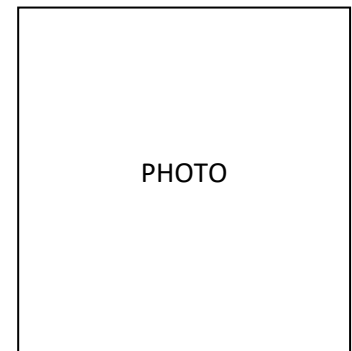
- Nombre d'entraînement(s) par semaine ? : .....

► L'enfant a-t-il déjà pratiqué la gym en club ? OUI / NON

Si oui, combien de temps : .....

► L'enfant est-il licencié dans un club sportif autre que la gym? OUI / NON

Si oui, dans quelle activité : .....



# Contrat d'engagement

## Contrat d'engagement moral relatif à la section sportive gymnastique pour l'année scolaire 2023/2024 :

Je soussignée l'élève .....

m'engage à participer :

- à tous les entrainements de gymnastique prévus et inscrits dans mon emploi du temps
- aux rencontres UNSS auxquelles participe le collège
- à contracter obligatoirement ma licence UNSS (20 euros, Inscription en septembre)

Le non-respect de ces engagements entrainera des punitions et/ou des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi de la section sportive gymnastique.

Fait à ....., le .....

Signature de l'élève

Signature du responsable légal